



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Arts du spectacle - Théâtre

de l'Université Paris 8 - Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts du spectacle - Théâtre

Domaine : Arts

Demande n° S3LI140007158

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8, Département Théâtre, UFR Arts, philosophie, esthétique, Bât A, 2 rue de la liberté, 92526 Saint-Denis Cedex.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence *Arts du spectacle - Théâtre* propose une formation articulant théorie et pratique axée autour de la création théâtrale. Cette formation est accessible à tous les titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense, mais aussi par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ou des acquis de l'expérience (VAE).

La licence est organisée en six semestres présentant chacun une organisation similaire. Trois unités d'enseignement sont dispensées chaque semestre, intitulées « majeure interne », « mineure interne » et « unité d'enseignement transversale ». Les contenus des majeures et mineures sont progressifs sur l'ensemble des trois années permettant d'aborder simultanément savoirs empiriques et apprentissages pratiques tandis que les enseignements transversaux encouragent des parcours différenciés à choix multiples dans l'offre de formation de Paris 8.

Plusieurs conventions lient la licence *Théâtre* à des structures d'enseignement tant en France (Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique) qu'à l'étranger (Amérique du Sud, Inde, Afrique, Canada, Etats-Unis, Europe), la formation accueillant elle-même un nombre important d'étudiants étrangers.

Les débouchés visés par le diplôme concernent les métiers du théâtre et de la culture. Les études théâtrales au sein de l'Université Paris 8 offrent en outre deux spécialités de master pour la poursuite d'études.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le département Arts du spectacle -Théâtre de Paris 8 a ouvert en 1969. La licence mention *Arts du spectacle - Théâtre* de l'Université Paris 8 est construite de manière à acquérir des connaissances générales sur la discipline, en première et deuxième années, et des savoirs plus spécifiques en troisième année, dont les thèmes sont en lien avec les axes de recherche de l'équipe d'accueil « EA 1375 - Scènes du monde, création, savoirs critiques ». Le dossier présenté donne l'ossature générale de cette formation qui répond bien à ses principaux objectifs pédagogiques : articuler théorie et pratique, favoriser des parcours différenciés à choix multiples, porter une attention à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. Les compétences visées par type d'enseignements sont explicites, mais on regrette en revanche le manque de clarté quant aux contenus eux-mêmes, non détaillés au-delà des intitulés de cours. Si bien que le projet pédagogique est très clair et convaincant dans l'énoncé de ses objectifs, y compris au regard de l'offre de formations similaires aux niveaux local, national et international, mais il l'est moins dans les moyens de sa mise en œuvre. La valorisation des parcours individuels, présentés comme une spécificité forte de ce projet pédagogique, explique peut-être le manque de visibilité des contenus dispensés et donc le manque de lisibilité de ces enseignements au fil des semestres.

Il est difficile sur la base des indicateurs fournis, d'apprécier une progression ou une régression régulière des réussites aux examens ou au diplôme. 43,1 % ont ainsi validé leur licence en 2010-2011, contre 59 % l'année précédente. Les taux d'abandon en première année sont plus fluctuants : 32,3 % en 2008-2009, 15,8 % en 2009-2010, 47,7 % en 2010-2011. Néanmoins, ces chiffres un peu décevants de l'année 2010-2011 sont contredits par ceux de l'année suivante, plus prometteurs avec 55,8 % d'étudiants de première année admis en deuxième année et 62,5 % de deuxième année admis en troisième. Si le dossier ne fait pas apparaître d'analyse de ces résultats justifiant des dispositifs particuliers d'aide à la réussite, on notera cependant l'investissement de cette équipe, aussi bien des titulaires que des tuteurs, pour offrir au fil de l'année un accompagnement individuel et personnalisé. De même, plusieurs points du projet pédagogique y répondent tels que les stages (stages d'expérience artistique d'une durée de trois semaines en première ou deuxième année, suivis d'un stage de préprofessionnalisation en troisième année d'une durée de trois mois à temps partiel), les enseignements en langue, présents chaque année, la diversité des universités étrangères liées par convention (Université de New Delhi en Inde, Université Fédérale Salvador de Bahia au Brésil, Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, ainsi que trois universités américaines entre autres) et la prise en considération des contraintes des étudiants salariés, notamment par une offre de cours étendue en fin de soirée et les samedis.

Les taux de poursuite d'études en master à Paris 8 étaient de 25,5 % en 2009-2010 et 19,6 % l'année suivante. Les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle ne sont pas renseignés. Les permanences hebdomadaires sont le lieu de la préparation du projet personnel de l'étudiant, de l'aide à son orientation et du suivi des stages. Au-delà de ce dispositif déjà très appréciable, il n'est pas fait état d'une connaissance et d'une analyse du devenir des diplômés. Les actions entreprises en faveur de la poursuite d'études sont en revanche plus explicites, avec une offre riche de quatre masters, dont les contenus sont préfigurés dès la licence et une présentation de cette offre est faite au cours de la troisième année.

Conformément à ses objectifs pédagogiques et scientifiques, l'équipe des enseignants en théâtre composée de 11 titulaires, de 1 professionnel associé et de 3 allocataires-moniteurs fait intervenir un nombre variable de professionnels et intervenants extérieurs (une vingtaine pour l'année 2011-2012). On regrette que les qualités de ces intervenants extérieurs ne soient pas fournies en complément des intitulés de cours qu'ils assurent. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. En termes de valorisation du diplôme, on appréciera, en plus des participations aux salons et journées portes ouvertes, qu'un enseignant référent soit responsable des relations avec les lycées, ainsi que les collaborations avec différentes structures culturelles et organismes professionnels. En matière d'évaluation, le projet actuel tient compte des recommandations émises par l'AERES en 2009, mais ne mentionne pas de retour sur les évaluations internes, y compris des résultats aux examens, dans son pilotage. Un dispositif d'évaluation par les étudiants se met en place de manière informelle. Enfin, on note que certaines rubriques de la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et de l'ADD (Annexe Descriptive au Diplôme), telles que les activités visées ou l'organisation des études, ne sont pas renseignées.



- Points forts :
  - Clarté et cohérence de la structure générale de la mention.
  - Parcours libres adaptés au projet personnel de l'étudiant.
  - Présence des enseignants et tuteurs assurant des permanences régulières et offrant dans ce cadre un accompagnement régulier.
  - Présence de professionnels reconnus par le milieu.
  - Politique de stage bien structurée.
  - Attention portée aux enseignements linguistiques.
  - Dynamisme des relations internationales.
- Points faibles :
  - Manque de précision sur les contenus pédagogiques à l'intérieur des grands axes thématiques, ceci rendant le projet pédagogique opaque *a fortiori* pour les étudiants eux-mêmes.
  - Manque de précision aussi sur les modalités d'enseignements (organisation des travaux dirigés, groupes), de contrôle des connaissances (contrôle continu).
  - Manque de précision sur l'efficacité des dispositifs mis en œuvre sur ces parcours personnalisés, méthodologie, aide à la réussite, professionnalisation, mobilité internationale.
  - Manque de données quantitatives dans les tableaux indicateurs ou au fil du dossier pouvant rendre compte d'un véritable suivi.
  - Absence de conseil de perfectionnement.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable, étant donné le dynamisme et l'investissement perceptible de cette équipe pédagogique, qu'elle dispose de moyens propices à faciliter son pilotage et à apprécier l'efficacité des dispositifs mis en œuvre pour l'aide à la réussite et l'insertion professionnelle, entre autres par des données chiffrées. Il conviendrait d'apporter des moyens supplémentaires pour une mise en place plus concrète de dispositifs d'évaluation afin de soutenir les actions mises en place. Enfin, concernant le projet pédagogique lui-même, il serait souhaitable de donner une meilleure visibilité quant au contenu des différents semestres.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence mention Arts du spectacle - Théâtre** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8